

Document de position 2025

Dix thèses: pourquoi l'économie n'a pas besoin d'accords-cadres

La Suisse compte parmi les pays les plus compétitifs. Elle ne le doit pas aux accords bilatéraux, mais à la démocratie directe, au fédéralisme et à l'ordre économique libéral. L'économie suisse n'a pas besoin d'accords-cadres avec l'UE. Cela signerait la fin de son modèle de réussite.

1. L'économie n'a pas besoin d'accords-cadres. Elle a besoin de bonnes conditions cadres.

L'économie n'a pas besoin des accords-cadres. Ces derniers n'ont que des inconvénients et pas le moindre avantage. Grâce à l'accord de libre-échange, il n'existe pas de droits de douane même sans accords-cadres. Les craintes liées aux entraves au commerce non tarifaires sont, quant à elles, sans objet. En effet, la reconnaissance mutuelle des homologations (dans l'ARM) est devenue globalement non pertinente dans la pratique. Aujourd'hui, la plupart des entreprises suisses font reconnaître les appareils concernés directement dans un pays de l'UE, à un prix plus bas. La «Medical Device Regulation» (MDR) accroît les obstacles pour les entreprises européennes tout comme pour les entreprises suisses. Elle freine l'innovation et entraîne des coûts supplémentaires, comme de nombreuses autres dérives bureaucratiques en provenance de Bruxelles.

2. La Suisse est plus performante que le niveau moyen européen, et ce, parce qu'elle est différente.

L'électorat suisse peut participer à des votations et à des référendums et lancer des initiatives populaires. Cela limite l'influence de la politique et de l'administration. De ce fait, la quote-part d'impôt et la charge bureaucratique sont nettement plus faibles en Suisse que dans l'UE. Les classements internationaux le confirment: la Suisse est le pays le plus innovant au monde. En concluant des accords-cadres, la Suisse devrait reprendre le droit européen de manière dynamique. Cela la nivellerait vers le bas au niveau moyen européen. En cas de litige, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) aurait le dernier mot, ce qui équivaldrait de facto à la fin de la démocratie directe pour de nombreux enjeux majeurs de l'économie et de la société.

3. Une alimentation électrique autonome et fiable donne à l'économie une certaine sécurité et lui permet de négocier avec l'UE.

L'accord sur l'électricité conclu avec l'UE n'apporte pas à la Suisse un approvisionnement en électricité sûr. L'UE est suffisamment occupée par des difficultés telles que le «black-out» allemand. La Suisse doit donc trouver d'urgence une solution lui permettant de produire elle-même nettement plus de courant. Aujourd'hui, nous injectons des sommes importantes dans le réseau, finançons des centaines de milliers de petites centrales sur les toits, renchérissons la distribution de l'énergie électrique et rêvons de solutions de stockage bon marché pour l'hiver au lieu de développer les centrales hydroélectriques et les énergies en ru-ban durables. Si la Suisse parvient à garantir, en temps voulu, son approvisionnement énergétique, elle aura d'autant plus de cartes en main lors des futures négociations avec l'UE.

4. Une excellente formation doit avoir son prix – des frais d'inscription peu élevés pour les personnes originaires de l'UE entraînent une perte de qualité.

Forte de ses excellentes hautes écoles et de sa capacité d'innovation, la Suisse a des atouts à faire valoir. Pour les étudiants en provenance de l'UE, les contrats-cadres permettraient d'abaisser les frais d'inscription en Suisse au niveau de ceux des étudiants locaux. Compte tenu de la qualité élevée de la formation, cela augmenterait encore l'attractivité des universités suisses pour les étudiants originaires de l'UE, surchargerait les hautes écoles sur le plan du personnel et affaiblirait leur capacité d'innovation. Cela ne peut pas être dans l'intérêt de la Suisse et des étudiants locaux. La Suisse risquerait de perdre un important atout: elle dispose des deux meilleures universités d'Europe continentale.

5. En Suisse, c'est le droit démocratiquement légitimé qui fait foi, et non l'opinion de juges européens.

L'UE impose le droit des juges; cela n'est pas compatible avec le système suisse. Nous n'avons pas de tribunal constitutionnel. Pourquoi quelques personnes de la Cour de justice européenne (CJUE) seraient-elles mieux à même de juger que les électeurs suisses? De nombreuses études scientifiques mettent clairement une chose en évidence: la prise de décision démocratique est nettement supérieure sur le plan qualitatif à la jurisprudence rendue par un petit nombre de personnes et de politiciens étrangers à la pratique. Les accords-cadres n'apportent en aucun cas une plus grande sécurité juridique. Au contraire, ils compliquent la planification pour les entreprises.

6. Si la Suisse reste fidèle à elle-même, elle continuera à attirer les meilleurs talents.

L'économie suisse n'est pas tributaire de la libre circulation des personnes avec l'UE. L'artisanat, l'industrie et le secteur de la santé et du social peuvent embaucher des travailleurs originaires de l'UE même sans contrat-cadre. C'est en effet la Suisse, et non l'UE, qui décide de l'admission des étrangers sur son marché du travail. Tant que la place économique suisse restera attractive, il devrait toujours y avoir des professionnels souhaitant y travailler. A contrario, la clause de sauvegarde prévue dans les accords-cadres serait dénuée de toute efficacité: elle ne pourrait être saisie qu'en cas de «graves problèmes économiques causés par l'accord sur la libre circulation des personnes». Ce ne serait le cas qu'en cas de récession grave. Or, l'immigration élevée est une conséquence de la très grande solidité de l'économie suisse. La clause de sauvegarde confine donc elle-même à l'absurde. Qui plus est, elle ne peut être invoquée de manière unilatérale, et l'UE peut toujours prendre des mesures compensatoires même si la clause est invoquée à juste titre.

7. Le corset étroit de l'UE ne protège pas des petites piques.

Les accords-cadres avec l'UE ne permettraient plus à la Suisse de fixer elle-même ses règles du jeu. En effet, le principe européen du «level playing field» exige des conditions de concurrence équitables. Cela permet de faire passer presque tout: des hausses de TVA, des hausses de cotisations sociales sur les salaires, des baisses d'allocations pour les chômeurs. En parallèle, l'UE pourrait poursuivre sa politique des petites piques si la Suisse sort du rang, comme le confirme Alexandre Fasel, Secrétaire d'État du DFAE. L'UE a déjà fait preuve de créativité pour mettre la Suisse sous pression: ainsi, elle a exclu d'Horizon Europe alors que d'autres pays tiers comme la Tunisie, l'Arménie et la Géorgie participent à ce programme de recherche.

8. Le consentement s'achète, un marché du travail attractif pour tous se construit.

Les syndicats se font rémunérer pour approuver les accords-cadres et la surveillance des mesures d'accompagnement avec l'UE. Les accords dont les conditions ont été négociées entre les syndicats et les organisations patronales renforcent la machine à subventionner les syndicats et les organisations patronales à hauteur de dizaines de millions de francs suisses par an. Le marché du travail suisse, devenant plus bureaucratique et perdant sa flexibilité, reste sur le car-

reau. Les conséquences de ces accords sont visibles en France, en Italie et dans d'autres pays de l'UE: les entreprises n'embauchent plus de travailleurs jeunes et inexpérimentés, car elles ne peuvent pratiquement plus licencier, même les «réfractaires».

9. Il faut s'engager pour l'innovation en Suisse, pas pour une plus grande cohésion au sein de l'UE.

Si la Suisse veut jouer dans la cour des grands de l'économie mondiale, elle doit améliorer l'environnement des entreprises, promouvoir la recherche et la formation et conclure de nouveaux accords de libre-échange. De nombreux partisans des accords-cadres auraient les moyens de participer activement à la résolution des problèmes de la Suisse. Mais pour de nombreux protagonistes, il est plus confortable d'importer les règles des instances supérieures de Bruxelles et de Strasbourg, même si celles-ci ne connaissent guère les conditions sur place et que le prix à payer est élevé: on estime à 350 millions d'euros par an les contributions à la cohésion versées aux États de l'UE et à 1,5 milliard de francs les contributions aux programmes européens.

10. À quoi serviront demain les accords-cadres avec l'UE si la Suisse les interprète déjà différemment aujourd'hui? La démocratie a besoin d'une discussion ouverte.

La démocratie directe se nourrit d'un échange de points de vue honnête. Dans le cas des accords-cadres avec l'UE, cette base fait largement défaut. Si l'on compare la communication de la Confédération du 20 décembre 2024 avec celle de l'UE, on constate des différences au niveau des contenus clés des accords-cadres. Ainsi, la Suisse parle d'un «modèle à deux piliers» alors que l'UE ne connaît nullement ce dernier. En cas de litige, du point de vue suisse, c'est le tribunal arbitral qui tranche. Dans la version de l'UE, la CJUE est l'organe qui fait foi dans les faits. L'UE défend également un point de vue différent de celui de la Suisse en ce qui concerne la clause de sauvegarde contre l'immigration excessive: d'après l'UE, la Suisse ne peut invoquer cette clause de sauvegarde de manière autonome. En cas de désaccord, le tribunal arbitral devrait trancher. Des accords dans lesquels les parties interprètent tant de formulations de manière opposée dès le premier jour ne valent pas grand-chose.

Annexe**Des faits trop peu pris en compte****Résolution des litiges: quel rôle joue la CJUE?**

En principe, la Suisse doit reprendre toutes les dispositions du droit de l'UE dès lors qu'elles sont pertinentes pour l'un des sept accords sur le marché intérieur conclus avec la Suisse. Si la Suisse s'oppose à une directive, on essaie d'abord de se mettre d'accord au sein d'une commission mixte. En cas d'échec, le tribunal arbitral intervient. Comme il s'agit du droit de l'UE, autrement dit du droit commun des contrats, la CJUE peut faire usage de son monopole d'interprétation. Les points de vue du Conseil fédéral et de l'UE divergent toutefois, comme le montre une comparaison entre la fiche d'information suisse «Éléments institutionnels» et le document européen «Questions et réponses» du 20 décembre 2024.

	Fiche d'information suisse	Document de l'UE
Situation de départ	Désaccord ou question d'interprétation du droit européen	Question d'interprétation du droit européen
Rôle de la CJUE	Est consultée pour l'interprétation	Le tribunal arbitral doit interroger la CJUE
Pouvoir de décision	Le tribunal arbitral décide seul	Les décisions de la CJUE sont contraignantes
Instance décisionnaire	Le tribunal arbitral paritaire reste compétent	Le tribunal arbitral doit se conformer à la décision de la CJUE
Conclusion	La Suisse met l'accent sur le droit à la parole	La CJUE décide; perte de souveraineté effective de la Suisse

Deux principes de l'UE conduisant à un nivellement par le bas, par exemple dans l'interprétation de la CJUE

Level Playing Field. Ce concept a pour objectif de garantir des conditions de concurrence équitables au sein du marché intérieur de l'UE. Il s'agit notamment des règles relatives aux aides d'État, aux normes environnementales, au droit du travail et à la transparence fiscale. Dans la pratique, ce discours séduisant sert souvent de prétexte à un «nivellement par le bas» qui élimine la concurrence et détruit la diversité.

Ever Closer European Union. Ce principe des traités de l'UE vise à renforcer la cohésion politique, économique et sociale des pays européens. Ainsi, pour l'UE, les accords-cadres avec la Suisse ne représentent qu'un premier pas vers l'intégration. Quiconque propose de signer les accords-cadres et d'en faire le bilan plus tard occulte ce principe. L'UE veut un enchevêtrement réglementaire inextricable. C'est ce qui explique semble-t-il l'absence d'une clause de résiliation, habituellement présente dans les accords de cette envergure.

Un boomerang pour le Conseil fédéral

Le mécanisme contractuel unilatéral avec tribunal arbitral pour la forme n'a jamais été prévu pour la Suisse. Au contraire, l'UE l'a élaboré pour les États post-soviétiques que sont la Géorgie, l'Ukraine et la Moldavie. Ces derniers ne disposaient pas de systèmes juridiques développés. Le mécanisme de contrat unilatéral n'était également prévu que de manière temporaire puisque ces États souhaitent adhérer à l'UE en tant que membres à part entière. En 2013, le secrétaire d'État Yves Rossier a proposé d'appliquer ce mécanisme à la Suisse. Le Conseil fédéral a omis de corriger cette erreur. Yves Rossier a changé d'avis depuis: l'ex-négociateur en chef avec l'UE défend aujourd'hui l'idée que la Suisse n'a pas besoin d'accords-cadres.

L'espace économique européen sur la pente descendante?

- 40% des exportations suisses se font vers l'UE. La tendance est à la baisse depuis des années.
- Les États-Unis sont le pays d'exportation numéro un pour la Suisse.
- D'ici 2040, selon les estimations de l'OCDE, plus de 90% de la croissance du PIB mondial devrait avoir lieu en dehors de l'UE.
- D'ici 15 ans, seuls 30% des exportations suisses devraient se faire vers l'UE.
- La Suisse subit régulièrement un déficit commercial de plusieurs milliards de francs dû à ses activités commerciales avec l'UE.

L'Allemagne malade de sa bureaucratie

La frénésie réglementaire de Bruxelles et des États de l'UE fait peser des coûts se chiffrant en milliards sur les entreprises. En Allemagne, par exemple, 60% de la charge administrative est imputable à la bureaucratie bruxelloise et 40% à Berlin et au land concerné.

Résultat: de nombreuses entreprises industrielles tournent le dos au pays. Depuis 2018, la production industrielle a reculé de 15% en Allemagne, et même de 18% pour la construction automobile. Aucun renversement de tendance n'est en vue.

autonomiesuisse – une initiative de l'économie suisse

autonomiesuisse est une initiative de grande envergure soutenue par des entrepreneurs suisses et des personnalités de l'économie du centre. Elle s'engage en faveur d'une collaboration économique partenariale avec les pays de l'UE, mais également du monde entier. Son indépendance politique assure à la Suisse d'excellentes conditions cadres au niveau de l'économie et de la société.

autonomiesuisse compte quelque 900 membres. Rejoignez-nous sur autonomiesuisse.ch/fr/participez pour contribuer à une Suisse ouverte au monde, performante et libre.

Contact

Le comité de direction de la coprésidence d'autonomiesuisse se tient à votre disposition pour tous renseignements concernant les accords-cadres Suisse-UE du point de vue économique et entrepreneurial.

Hans-Jörg Bertschi

+41 79 330 50 72

hans-joerg.bertschi@bertschi.com

Professeur em. Giorgio Behr

+41 79 430 44 21

giorgio@behr.ch

Alexandra Janssen

+41 79 725 95 26

alexandra.janssen@ecofin.ch

Hans-Peter Zehnder

+41 79 330 58 08

hans-peter.zehnder@zehndergroup.com

Réseaux sociaux

